



BRENNE - BERRY
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

La mobilité durable

11 avril 2023

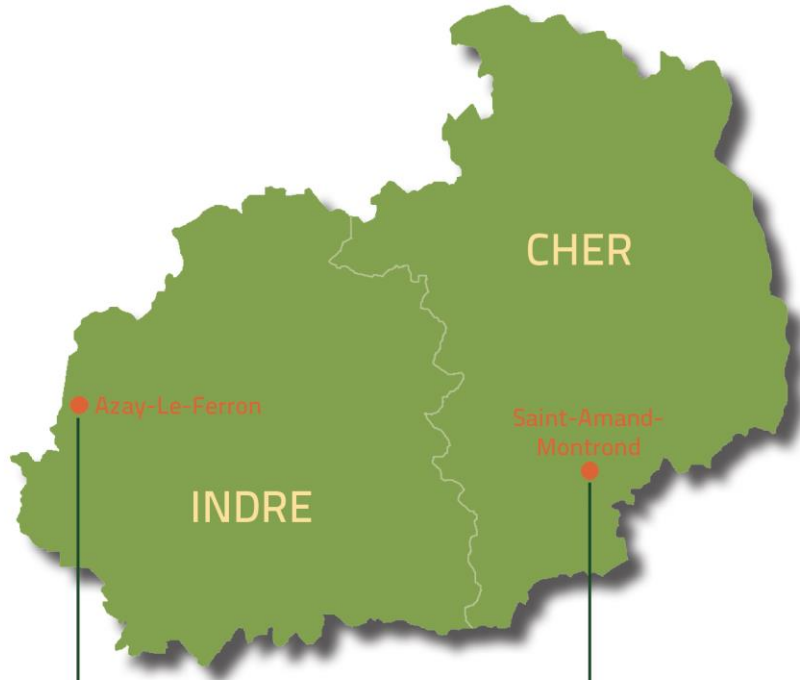
Cité administrative

CPIE Brenne Berry

Déroulé

1. Etat des lieux de la mobilité en France
2. Quiz sur les résultats du questionnaire de fin 2022
3. Les aides vers une mobilité durable.
4. Comment agir ?

Le CPIE Brenne-Berry



Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) est une association œuvrant pour une meilleure prise en compte de l'environnement et du développement durable.

Le CPIE Brenne Berry a été créé en 1979 à Azay le Ferron et a développé ensuite une antenne à St-Amand-Montrond depuis 2016.

CPIE Brenne-Berry

35, Rue Hersent Luzarche
36290 AZAY-LE-FERRON

Tel. 02 54 39 23 43

Fax. 02 54 39 25 12

CPIE Brenne-Berry

Antenne de Saint-Amand

16, Rue de la Brasserie

18200 SAINT-AMAND-MONTROND

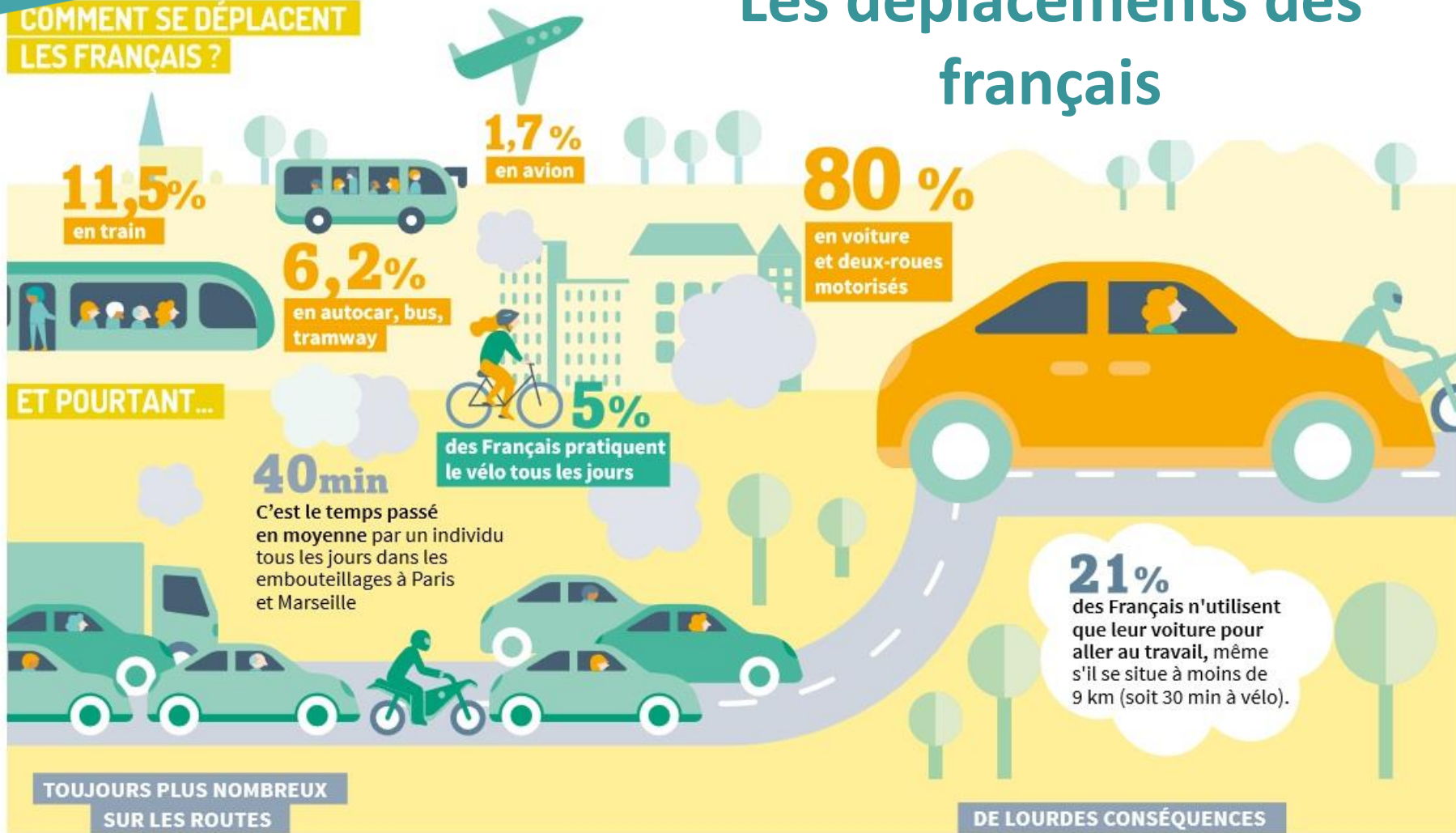
Tel. 09 81 75 77 71

Une mobilité toujours plus importante

- Nos modes de vie nous conduisent à nous déplacer de plus en plus.
- On va plus vite mais comme on va plus loin, on passe plus de temps dans les transports.
- Le travail représente le motif principal de déplacement des français.

Les déplacements des français

COMMENT SE DÉPLACENT LES FRANÇAIS ?



+ 1,5%
d'augmentation par an de la circulation routière en moyenne

10 h / semaine
passées par les Français dans les transports, soit 400 km.

1/3
des gaz à effet de serre de la France sont dus aux transports

80%
de la pollution (oxydes d'azote, particules et COV) due aux transports provient de la circulation routière

48 000
morts par an liées à la pollution de l'air aux particules en France

Les conséquences sur le climat.

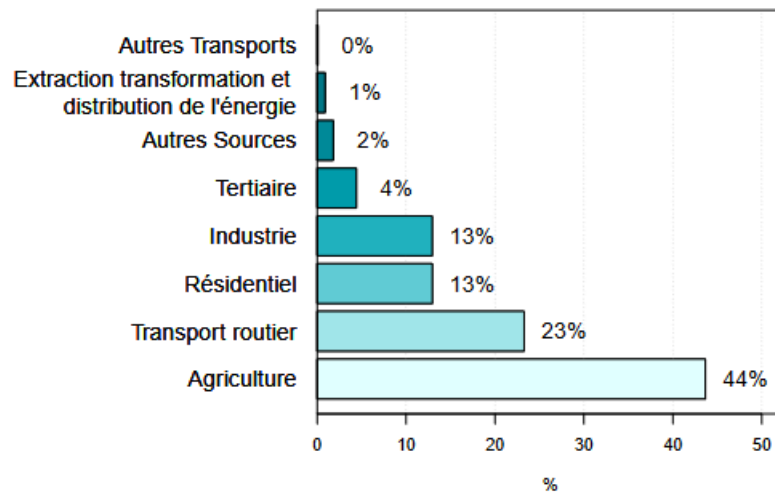
1 / 3

des émissions de la France sont liées aux transports.

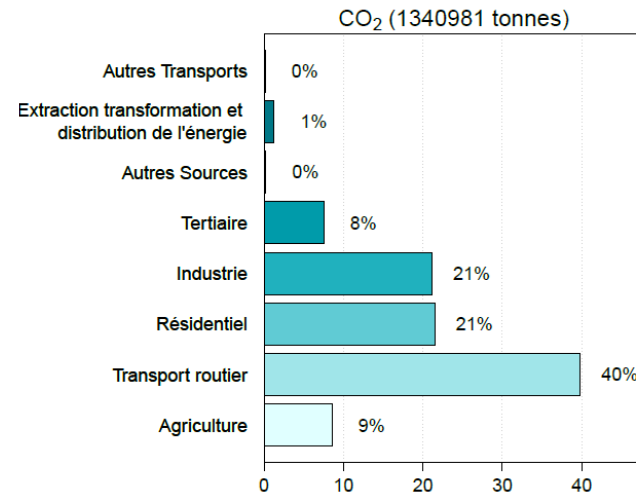
- C'est la **PREMIERE SOURCE** d'émissions de gaz à effet de serre.
- C'est le seul secteur dont **les émissions continuent à augmenter.**
- 15 % des émissions de la France liées à nos seules utilisation de la voiture individuelle.

Les émissions liées au transport dans le département de l'Indre et à Châteauroux.

Contribution des secteurs aux émissions de GES



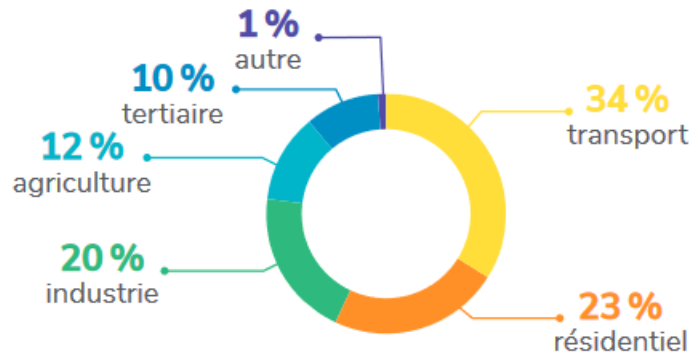
Source : Lig'Air – Inventaire des émissions 2010 v1.1 (mai 2015)



Territoire de l'Indre

Source : Source : Lig'Air – Inventaire des émissions 2010 v1.1 (mai 2015)

Emissions de gaz à effet de serre par secteur sur le territoire

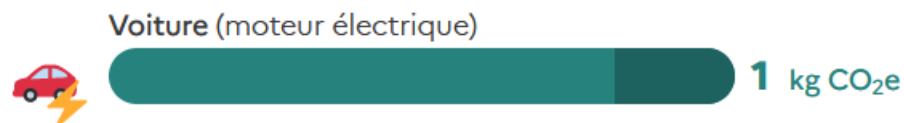
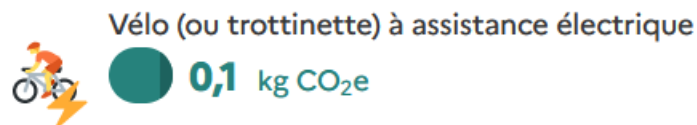
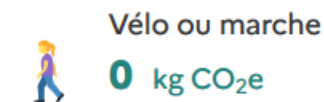


En 2016, les émissions de gaz à effet de serre sont de 359ktCO₂e soit, 4.9 tCO₂e par habitant. On observe depuis 2008 une baisse relativement significative des émissions de gaz à effet de serre du territoire. On constate cependant que l'agriculture et le transport maintiennent leur niveau d'émission avec une augmentation pour ce qui concerne le transport routier.

Territoire de Châteauroux Métropole

Source : PCAET

La Quantité de CO2 émise pour une distance de 10 km



Votre avis

■ construction ■ usage

Les conséquences sur notre santé.

48 000 décès prématurés seraient liés à la pollution de l'air notamment **aux particules fines**, soit la 3^{ème} cause de mortalité après le tabac et l'alcool.

L'utilisation de la voiture favorise notre mode de vie sédentaire et ses conséquences en terme de santé.

Les conséquences sociales et environnementales

- Le 1^{er} poste de dépenses pour un ménage (18 % du budget en moyenne), devant l'alimentation et le logement.
- 8 personnes sur 10 souhaitent ralentir et vivre dans une plus grande proximité. (Forum vies mobiles)
- Artificialisation de sols et impact sur la biodiversité.

Quelles solutions ?

- Moins se déplacer
- Utiliser des véhicules moins polluants.
- Augmenter la part des mobilités douces ou des transports en commun.

Quelle solutions ? Réinventer notre imaginaire



Velocar type H © Darin Schnabel / RM Auctions

- Nouvelles pistes : **les véhicules légers.** Moins de 500 kg, permettent d'aller plus loin que le vélo.
- Extrême Défi de l'ADEME : inventer en 3 ans une nouvelle série de véhicules intermédiaires
- **Nouveaux futurs possibles et à inventer**



Triporteur de la marque Kiffy, qui présente une attache remorque ©Kiffy



Gocab – vélo taxi pour 8 enfants

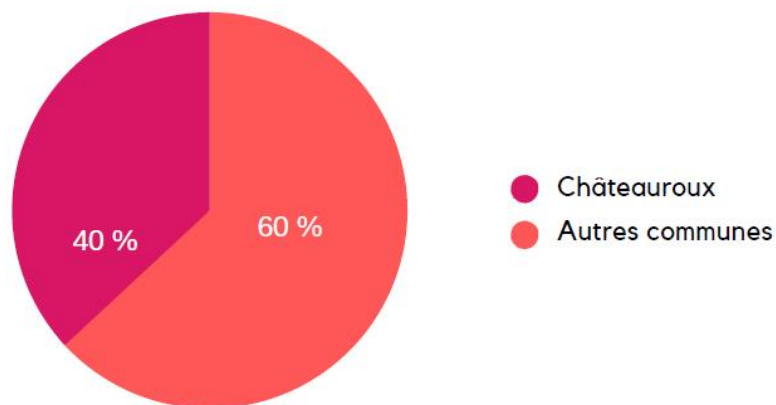
QUIZ sur les résultats du questionnaire

Prenez vos téléphones portables, allez sur le site
slido.com et rentrez le code 3301 265

Join at
slido.com
#3301 265



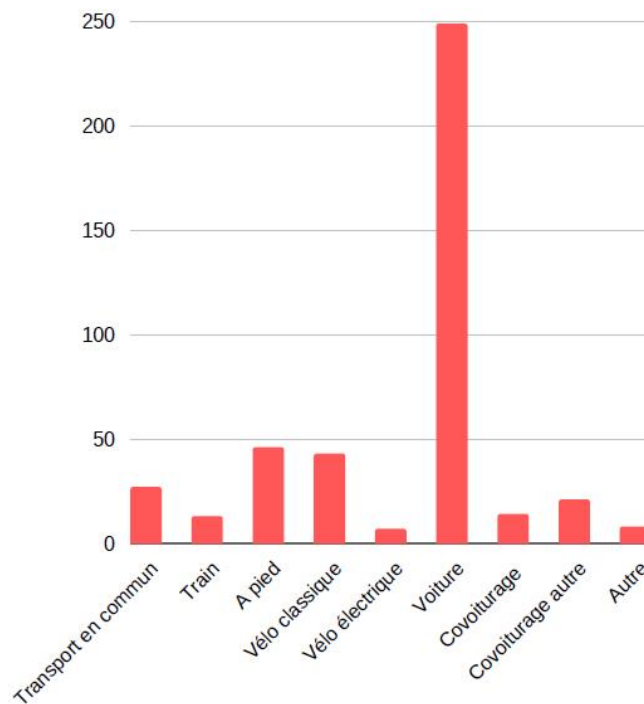
Lieu d'origine des agents et moyen de locomotion



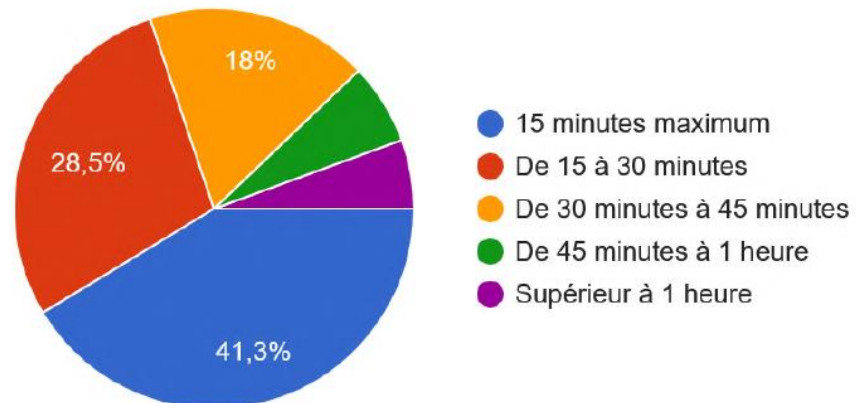
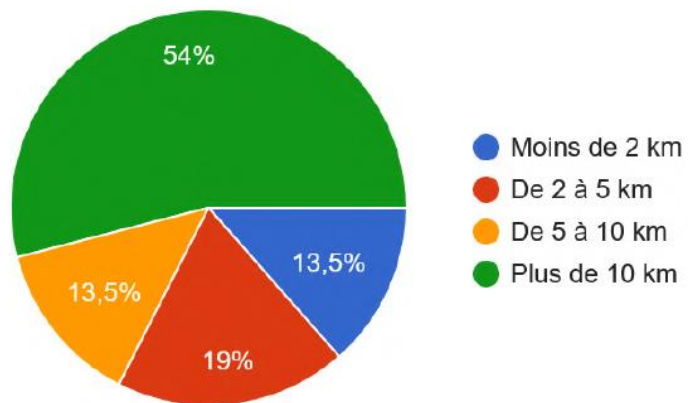
Constat :

Une cinquantaine de communes citées

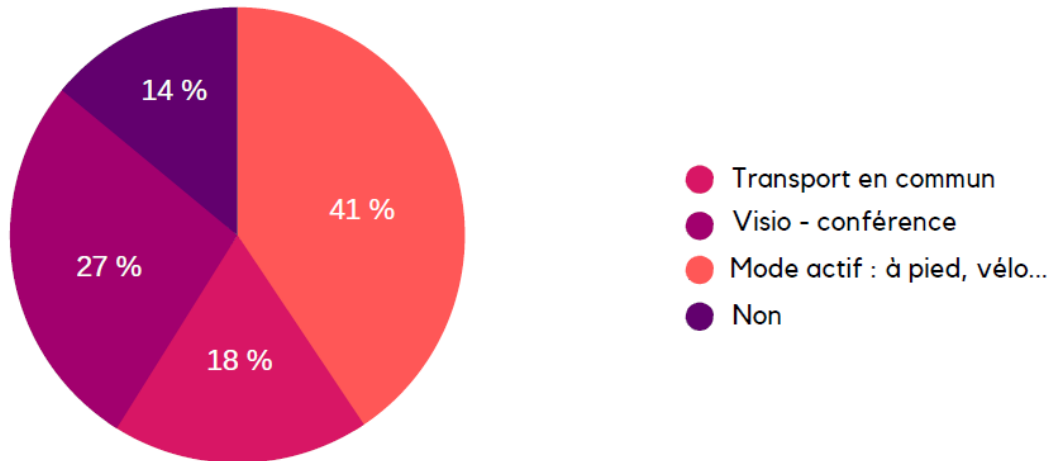
Sur 50 communes citées, 40 ont été citées par au moins 2 agents.



Distance et durée de trajet



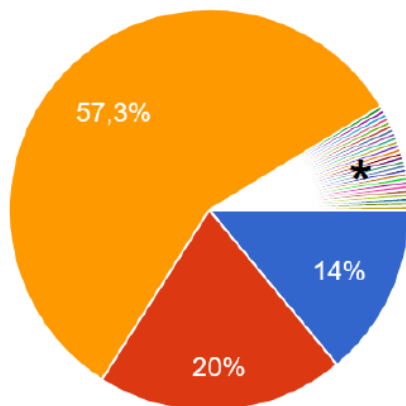
Pour les trajets professionnels, les agents sondés privilègient-ils les modes alternatifs à la voiture, dès que possible ?



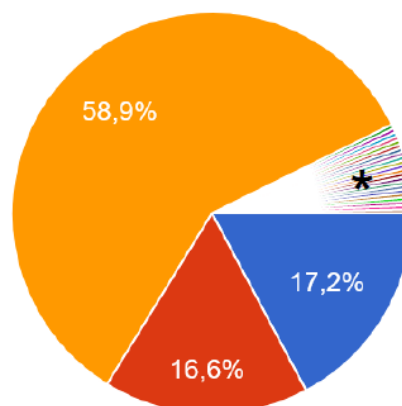
Utilisation des moyens de locomotion à disposition des agents sondés



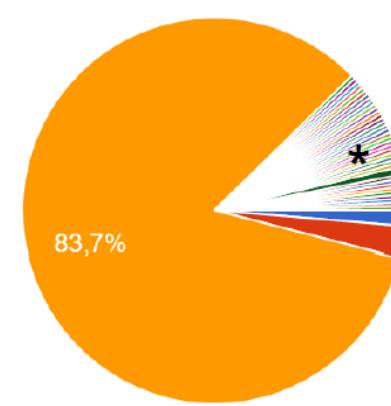
Voiture hybride



Voiture électrique



Vélos



- Oui, le plus souvent possible
- Oui, de temps en temps
- Non

- Oui, le plus souvent possible
- Oui, de temps en temps
- Non

- Oui, le plus souvent possible
- Oui, de temps en temps
- Non

*N'a pas connaissance de la mise à disposition de ces vélos et voitures

La cité administrative et la mobilité

- L'état français s'est engagé à réduire les gaz à effet de serre de -40% à l'horizon 2030 par rapport à 1990.
- Traduire l'exemplarité de l'Etat à la DDT :
 - achats de véhicules électriques et hybrides.
 - organisation de défis lors de semaines de la mobilité.
 - sensibilisation à la conduite de véhicules électriques.
 - achat de vélos électriques.
 - lauréat de l'appel à défis innovation éco-responsables en 2022.

Loi LOM & Loi climat et résilience

Loi d'Orientation des mobilités, depuis 2019, elle transforme la politique des mobilités, **la loi climat et résilience de 2021** renforce certains points de la loi LOM en allant plus loin.

- Investissement dans les infrastructures et notamment dans le ferroviaire.
- Quotas de verdissement des flottes publiques et privées avec des véhicules à faibles émissions de CO₂ et de polluants atmosphériques.
- Performance énergétique des véhicules, Zones de faibles émissions, bonus/malus, prime à la conversion, plan vélo,...

Le forfait mobilité durables

Créé par la loi LOM, ce forfait permet d'obtenir **une participation financière de l'employeur** couvrant une partie des frais de déplacement domicile travail.

- Il peut désormais atteindre 600 euros par an.
- Les moyens de déplacements qui peuvent être pris en charge sont les suivants :
 - - le vélo (mécanique ou électrique)
 - - la voiture dans le cadre d'un covoiturage
 - - les engins de déplacement personnels, cyclomoteurs et motocyclettes,...

Le forfait mobilités durables est cumulable avec la participation de l'employeur à l'abonnement aux transports publics..

Autres aides pour une mobilité plus écologique en 2023

- **Le bonus écologique** pour l'achat d'un véhicule électrique (ou fonctionnant à l'hydrogène ou une combinaison des deux)
- **La prime à la conversion** (cumulables avec le bonus écologique)
- **Des aides pour le vélo**, on peut bénéficier et cumuler **bonus écologique et prime à la conversion** à l'achat d'un vélo.
- → vélo à assistance électrique neuf est éligible au bonus écologique d'un montant maximum de 400 € pour les personnes physiques, sous condition de revenu et de 150 € pour un vélo classique
- **La subvention pour les transports en commun** (50 % des frais de l'abonnement par l'employeur)

Comment agir ? Moins se déplacer

- **Réduire la fréquence des trajets :**
- Télétravail
- Visioconférences
- Déjeuner sur, ou près de son lieu de travail.
- Habiter près de son travail ou d'un moyen de transport en commun

Comment agir ? Augmenter la part des mobilités douces ou des transports en commun

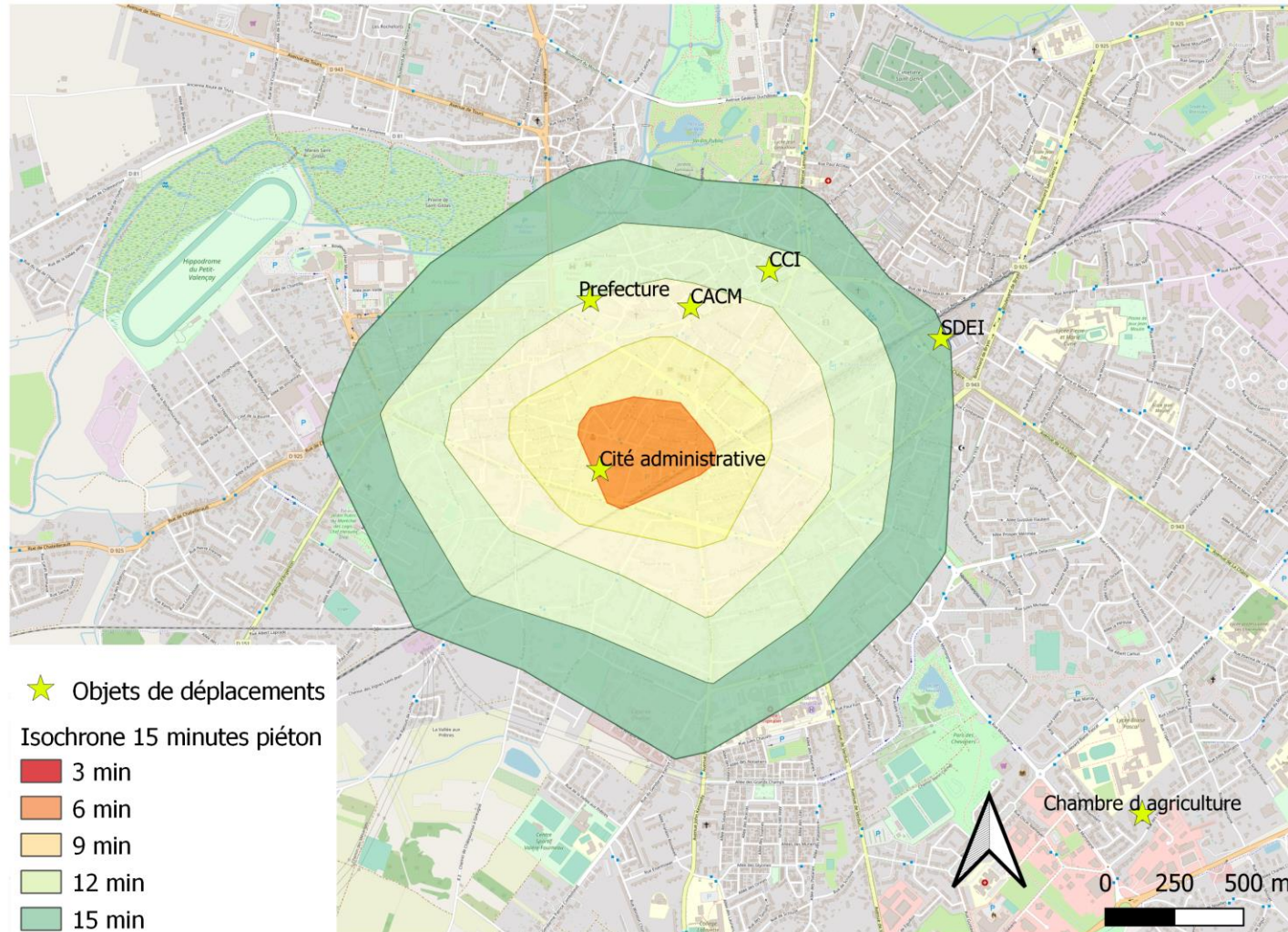
Utiliser le vélo et la marche pour les petits trajets.

Les potentiels brut de report modal vers la marche, la trottinette ou le vélo considérées comme raisonnables :

- une distance de 0 à 2 kilomètre pour la marche ou la trottinette,
- l'ADEME considère que le vélo est facilement praticable pour des distances entre 2 et 5 kilomètres
- En vélo électrique, on considère que l'on peut monter entre 8 et 15 km
- 50 % des trajets en ville font moins de 3 km.

La marche

Carte isochrone des zones géographiques que l'on peut atteindre en 15 minutes à pied en partant de la cité administrative.



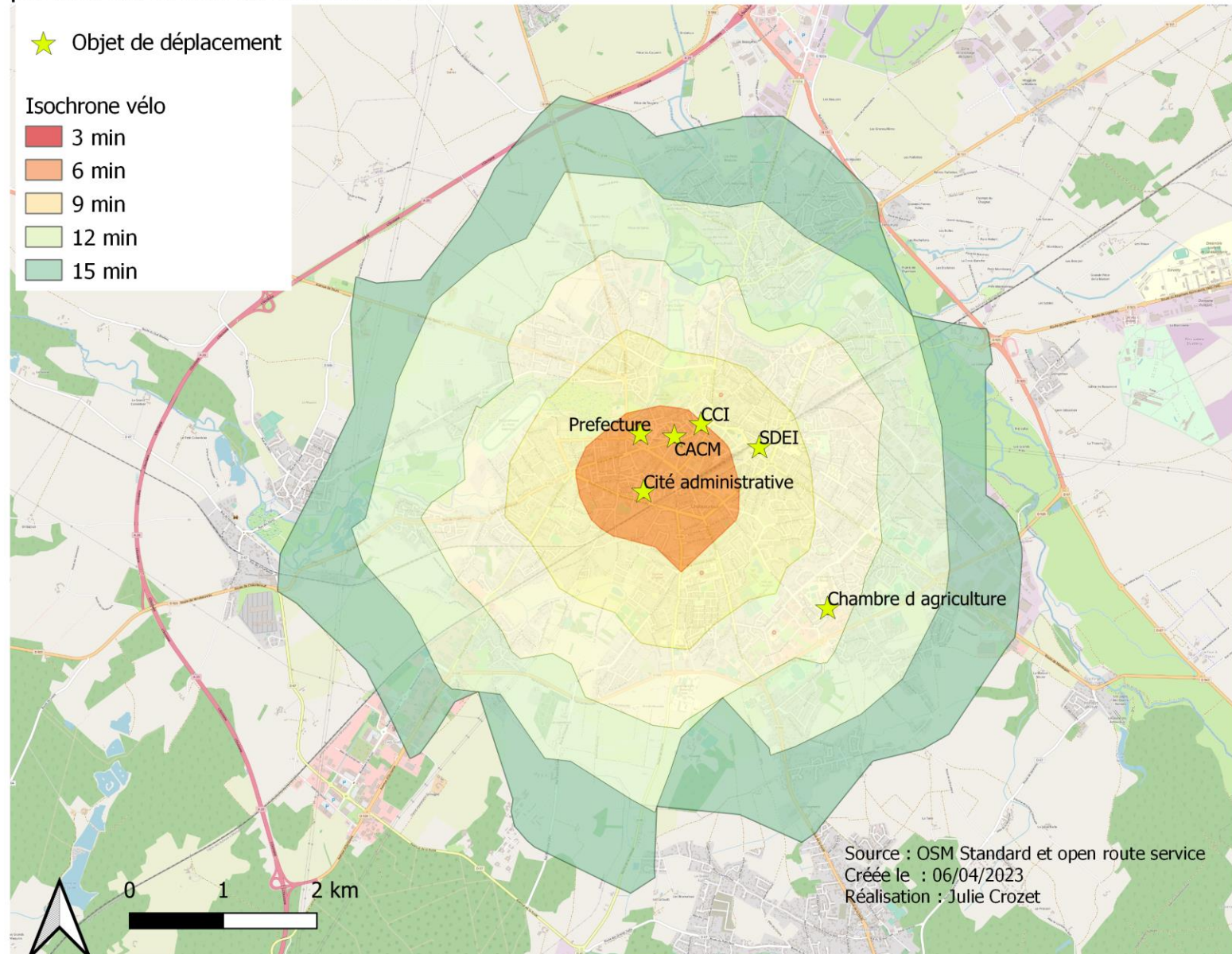
Source : OSM Standard et open route service

Créée le : 06/04/2023

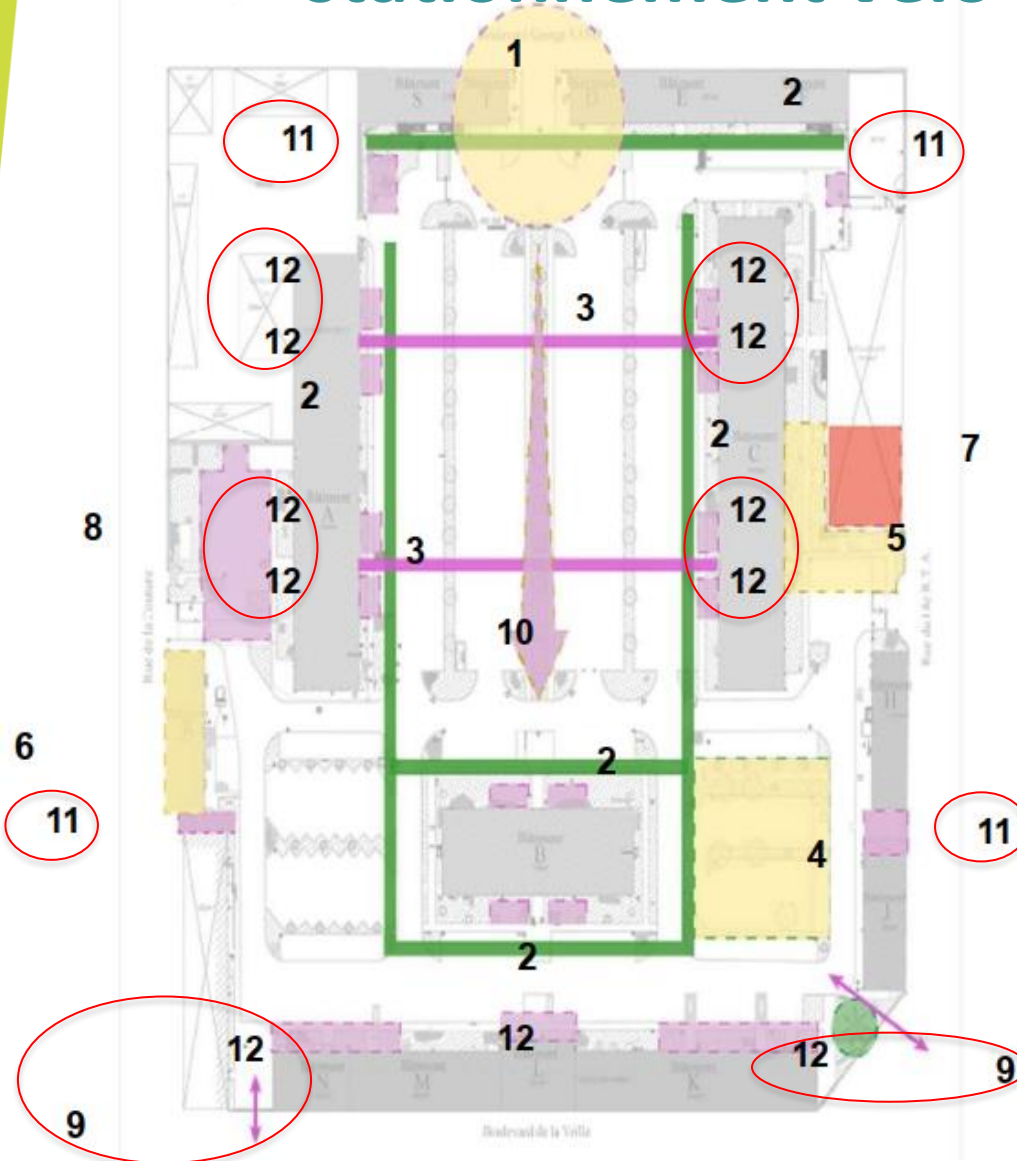
Réalisation : Julie Crozet

Le vélo

Carte isochrone des zones géographiques que l'on peut atteindre en 15 minutes à vélo en partant de la cité administrative.



De nouveaux stationnement vélo



1: La visibilité de l'entrée Nord est retravaillée au moyen d'un parvis aux mobilités partagées

2: Le mail historique est replanté et réinterprété

3: Des traversées piétonnes connectent les bâtiments A et C

4: Le parking "platanes" est sanctuarisé en un espace dédié aux agents (végétalisation, mobiliers, retrait total de la voiture). Il sert de préfiguration au projet, pouvant être mise en place dès maintenant

5: Une terrasse prolonge le RIA en miroir de la zone sanctuarisée (4)

6: Le bâtiment R est intégré au projet, sa destination est fonction du scénario final (Salle de détente, vestiaire, local technique, local vélo, etc...)

7: Des panneaux photovoltaïques sont installés sur la partie la plus haute du toit du RIA

8: Le parking entre l'entrée rue de la couture et le bâtiment A est conservé

9: Deux entrées cyclables et piétonnes prolongent le chaucidou et le trottoir de l'avenue de la Vrille dans la cité

10: Une perspective Nord → Sud est conservée au centre du parking principal

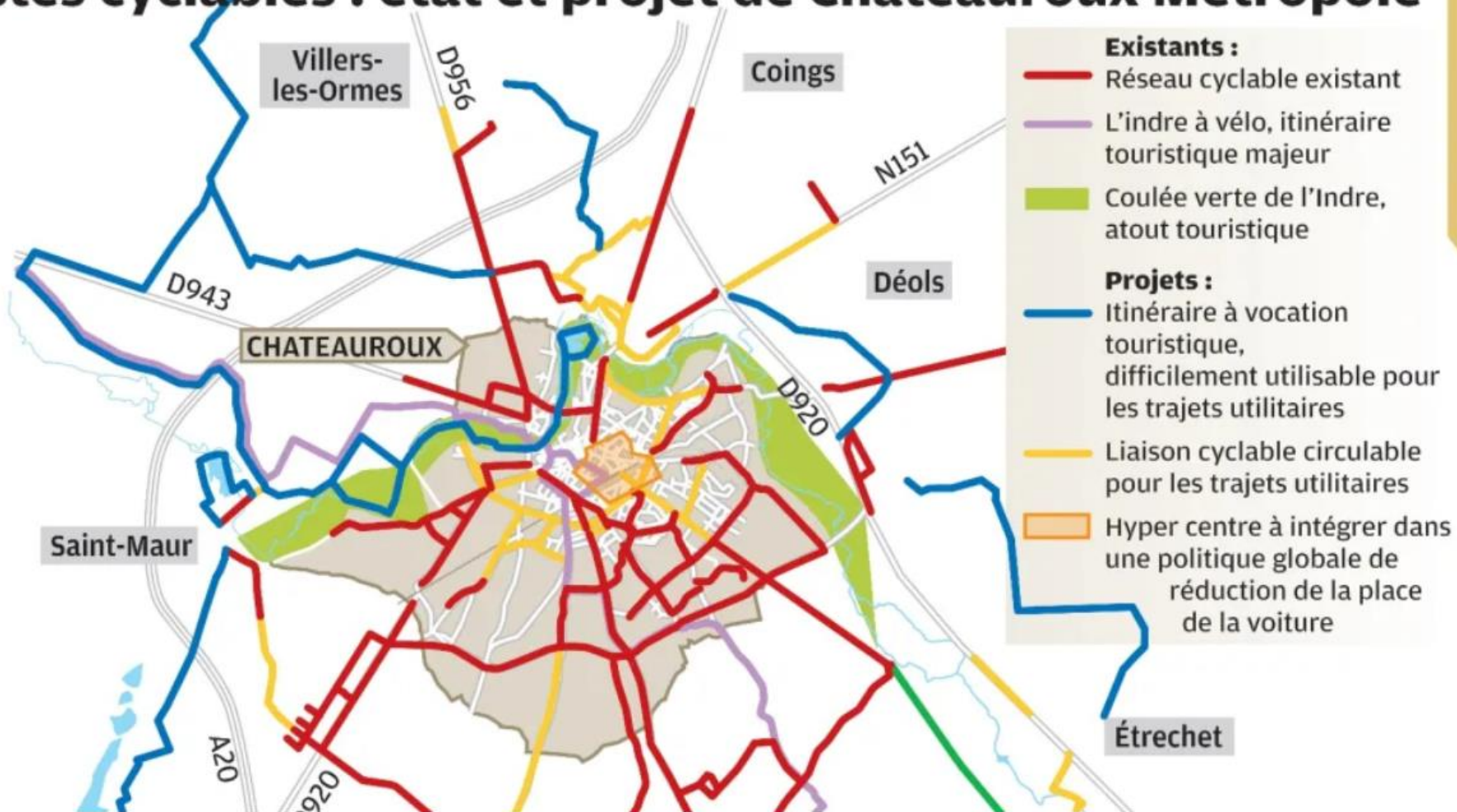
11: Des locaux à vélos sécurisés sont installés aux points cardinaux de la cité administrative

12: Les accès de bâtiments sont réaménagés en fonction des scénarios mais doivent accueillir du stationnement vélo



La sécurité du site est inhérente au projet (accès, visibilité, etc...). Quel que soit le scénario retenu, cette dernière pourra être assurée au moyen d'une stratégie qu'il conviendra d'élaborer ultérieurement, mais qui sera tout à fait adaptable au nouveau plan (vidéosurveillance, badges, agents de sécurité, etc...)

Pistes cyclables : état et projet de Châteauroux Métropole



Source : Nouvelle république, 2019

Les transports en commun : le réseau Horizon

Bus gratuits depuis le 22 décembre 2001.



Ligne 2

- Exemple d'itinéraire en bus pour aller à la chambre d'agriculture.
- Horaires du lundi au vendredi en période scolaire.

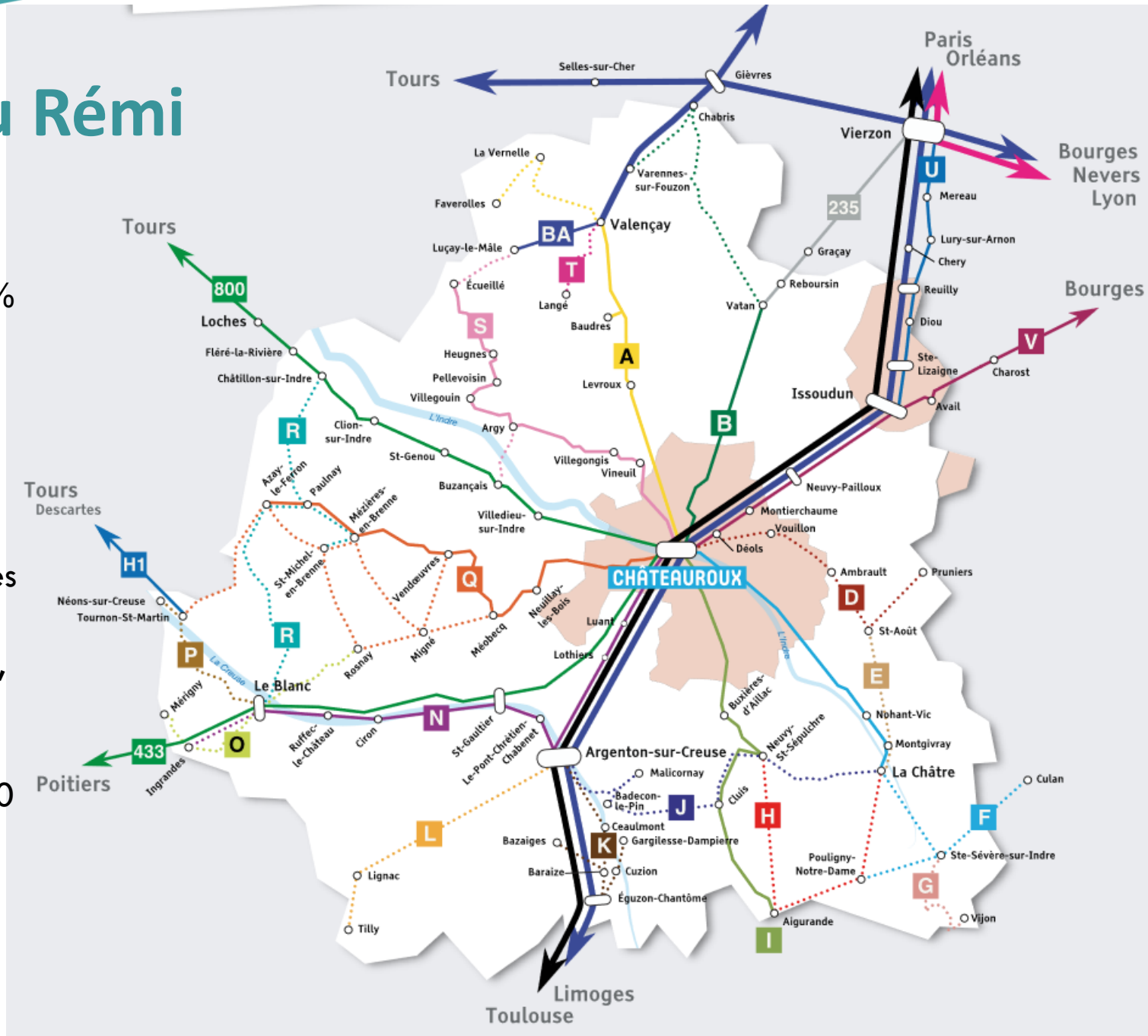


CITE ADMINISTRATIVE	7:36	7:57	8:25	8:46	9:10	9:47	10:22	10:58	11:29	12:01	12:26	13:04	13:41
PASSAGEON	7:39	8:00	8:28	8:49	9:13	9:50	10:25	11:01	11:32	12:04	12:29	13:07	13:44
KENNEDY	7:40	8:01	8:29	8:50	9:14	9:51	10:26	11:02	11:33	12:05	12:30	13:08	13:45
EDMOND AUGRAS	7:41	8:02	8:30	8:51	9:15	9:52	10:27	11:03	11:34	12:06	12:31	13:09	13:46
HOPITAL	7:42	8:03	8:31	8:52	9:16	9:53	10:28	11:04	11:35	12:07	12:32	13:10	13:47
GRANDS CHAMPS	7:44	8:05	8:33	8:54	9:18	9:55	10:30	11:06	11:37	12:09	12:35	13:12	13:49
GLYCINES	7:45	8:06	8:34	8:55	9:19	9:56	10:31	11:07	11:38	12:10	12:36	13:13	13:50
LAURIERS	7:46	8:07	8:35	8:56	9:20	9:57	10:32	11:08	11:39	12:11	12:38	13:14	13:51
QUATRE VENTS	7:47	8:08	8:36	8:57	9:21	9:58	10:33	11:09	11:40	12:12	12:39	13:15	13:52
TOUVENT	7:48	8:09	8:37	8:58	9:22	9:59	10:34	11:10	11:41	12:13	12:40	13:16	13:53
WINSTON CHURCHILL	7:49	8:10	8:38	8:59	9:23	10:00	10:35	11:11	11:42	12:14	12:41	13:17	13:54

Le réseau Rémi

Prise en charge des abonnements à 50% par l'employeur.

Forfait Mobilico de la Région Centre :
pour les personnes réalisant de grandes distances en train pour aller travailler, réduit les coûts mensuels de leurs déplacements à 100 euros par mois maximum.



Exemple de trajet pour aller à Orléans.

06:05 Chateauroux

07:50 Orleans

🕒 1h45 1 correspondance

06:41 Chateauroux

08:18 Orleans

🕒 1h37 Direct **TER**

07:16 Chateauroux

08:50 Orleans

🕒 1h34 1 correspondance

07:21 Chateauroux

09:04 Orleans

🕒 1h43 Direct **TER**

08:12 Chateauroux

09:53 Orleans

🕒 1h41 1 correspondance

16:27 Orleans

18:08 Chateauroux

🕒 1h41 1 correspondance

17:08 Orleans

19:10 Chateauroux

🕒 2h02 1 correspondance

18:09 Orleans

19:42 Chateauroux

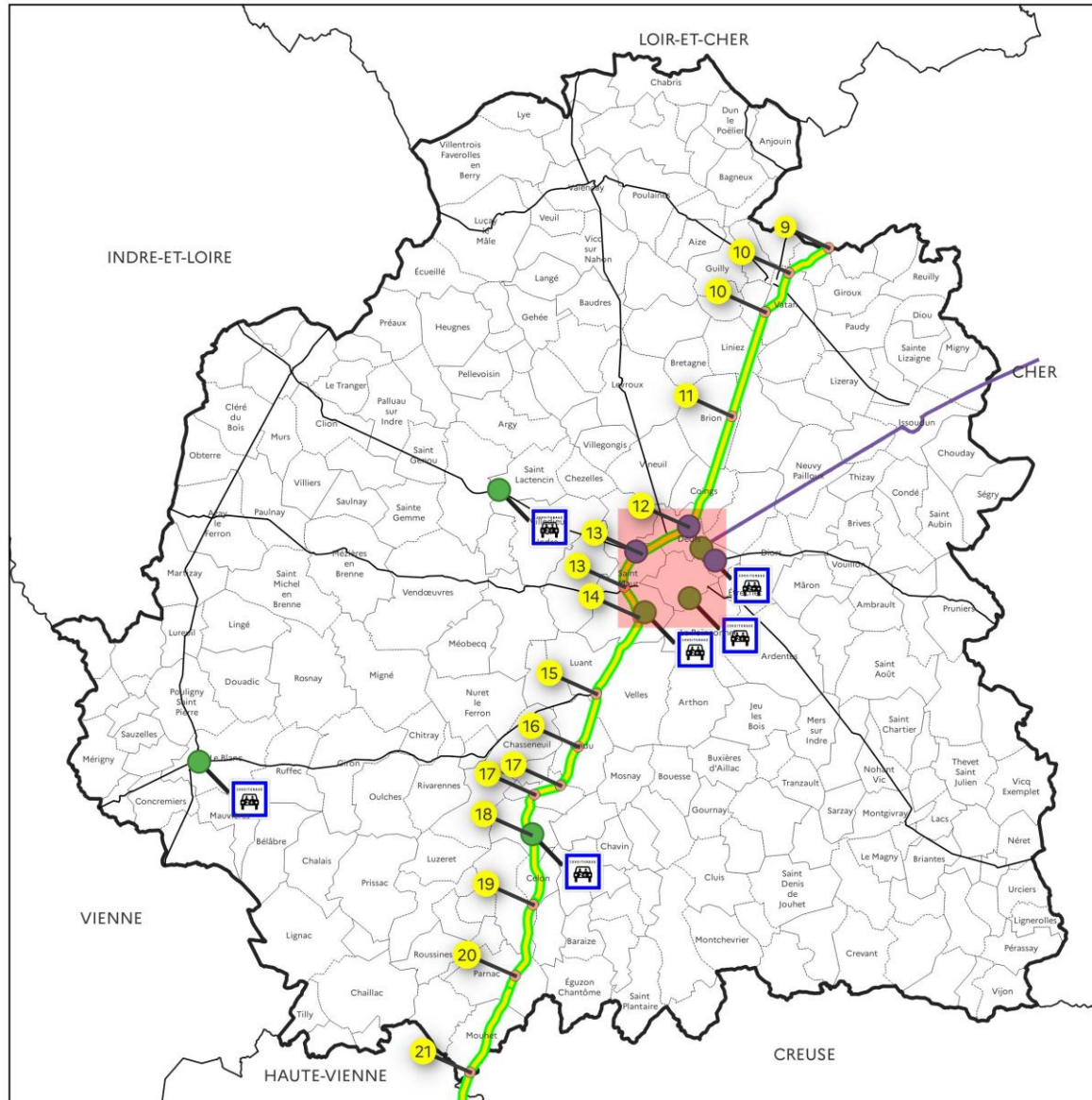
🕒 1h33 1 correspondance

18:39 Orleans

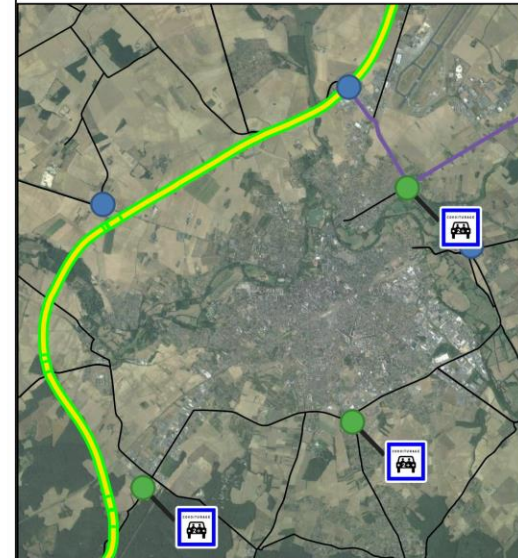
20:13 Chateauroux

🕒 1h34 Direct **TER**

Le covoiturage



Aires de covoiturage dans l'Indre



- en service
- LACRA A20 échangeurs
- Programmée



DDT de l'Indre

Source : IGN\BDCARTO, INSEE
Créée le : 04/04/2023
SOCIO_ECONOMIE
q_covoituragze_2022.qgz

Application de covoiturage

- Blablacar – Blablacar Daily pour les trajets domicile travail
- MOBICOOP et REZO POUCE –
Mobicoop est un service de covoiturage gratuit, c'est-à-dire que le site ne prélève aucune commission sur les trajets, c'est aussi un logiciel libre et une coopérative.
- **Avec le Bonus Covoiturage,** possibilité de recevoir une prime de 100€ en partageant 10 trajets en 3 mois pour les primo conducteurs sur des trajets inférieurs à 80 km.



Exemple d'autres initiatives.

La grande majorité des flux pour le travail se font à l'échelle du Pays de La Châtre en Berry. En effet, **66,5%** des actifs du Pays y travaillent.

Le Pays de La Châtre en Berry agit sur la mobilité

3 ANS = 4 ACTIONS



Créer un service de vélos électriques



Mettre en place un transport solidaire

L'autopartage dans les PNR de la région Auvergne Rhône-Alpe.

- L'autopartage est un des services de mobilité présentant les plus forts enjeux en termes de développement durable : les usagers diminuent leur nombre de véhicules-km, les ménages se démotorisent et allègent leur budget.
- Trois PNR disposent d'une offre d'autopartage : le PNR du Pilat, le PNR des Bauges, le PNR du Vercors
- Un des véhicules de la flotte du parc naturel du Pilat équipé d'un boîtier d'autopartage.



Le réseau
citiz

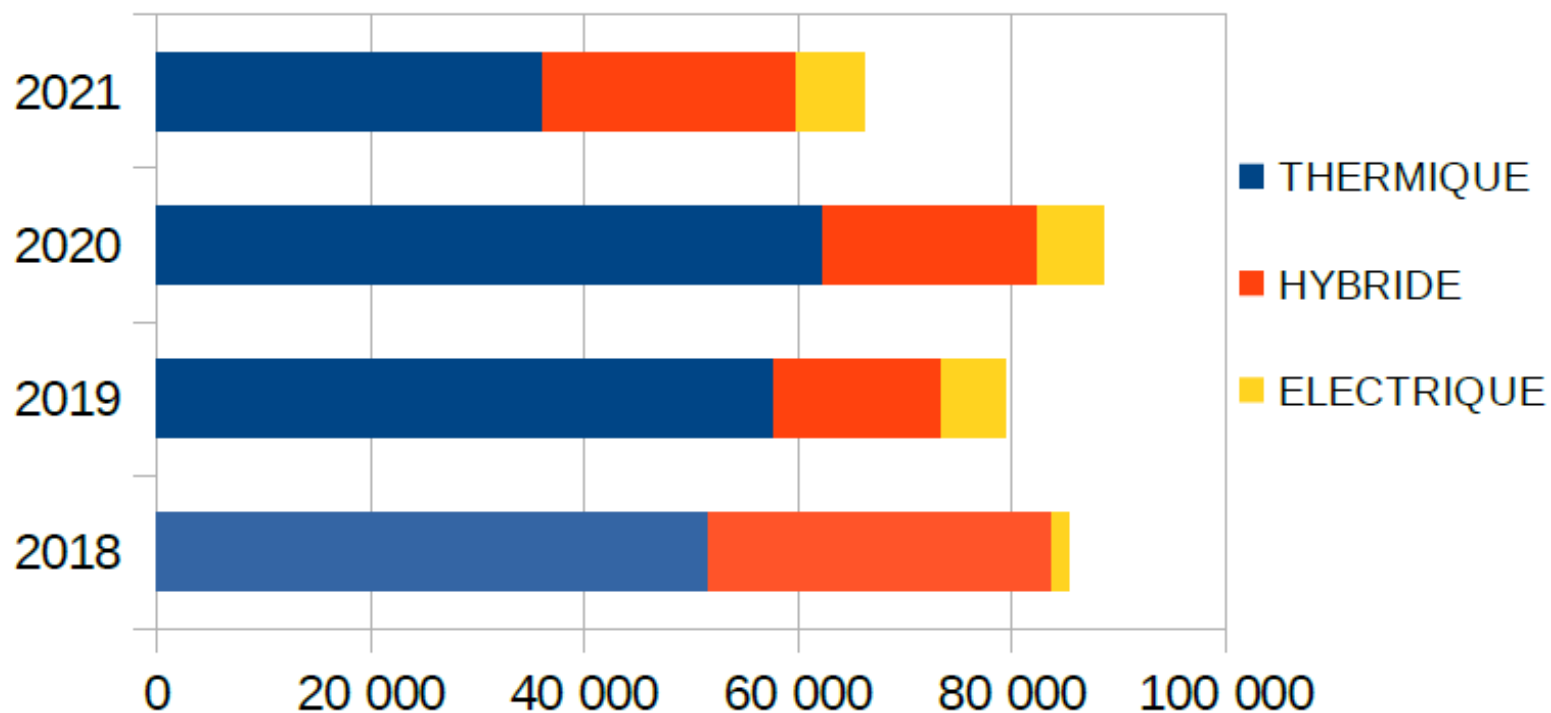
JE N'AI PLUS DE VOITURE J'AI CITIZ !

Comment agir ? Utiliser des véhicules à plus faible émission

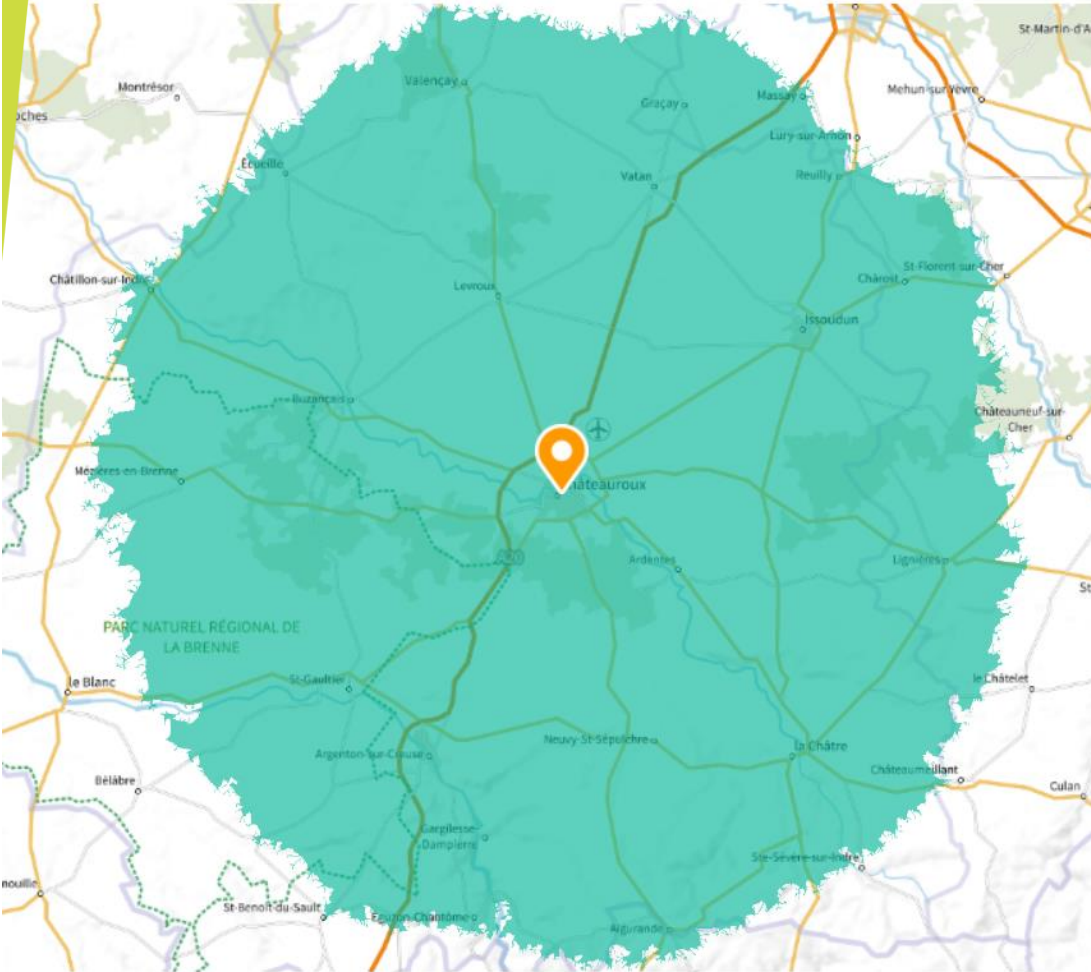
- Utiliser des véhicules plus légers
- Pratiquer l'écoconduite
- Utiliser des véhicules électriques ou hybrides.
- → plusieurs véhicules à la cité administrative.

Evolution des déplacements professionnels à la DDT

En nombre de kilomètres parcourus

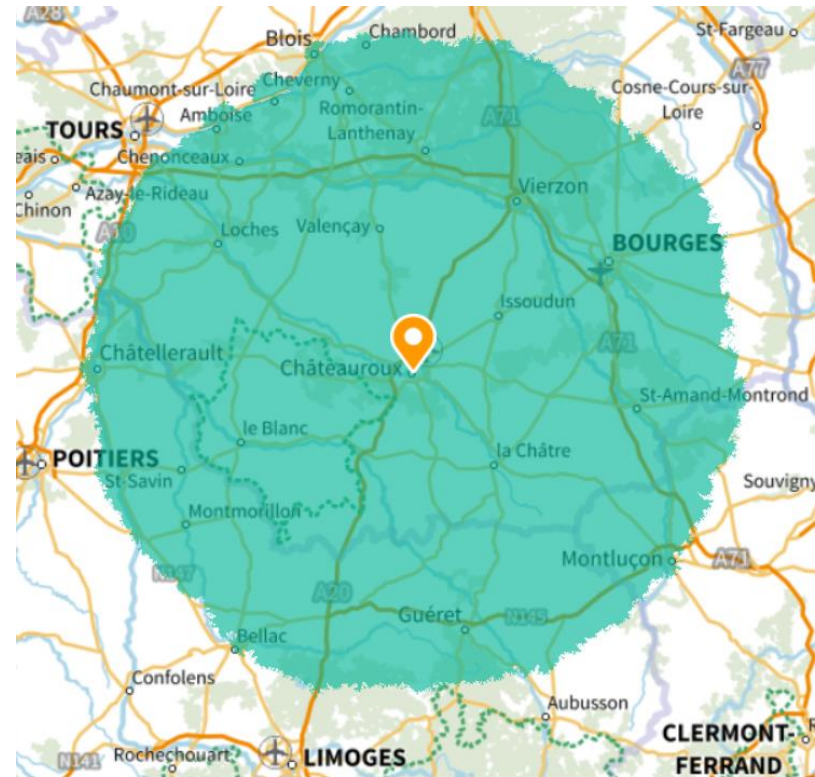


Zone accessible en 50 km à partir de la cité administrative.



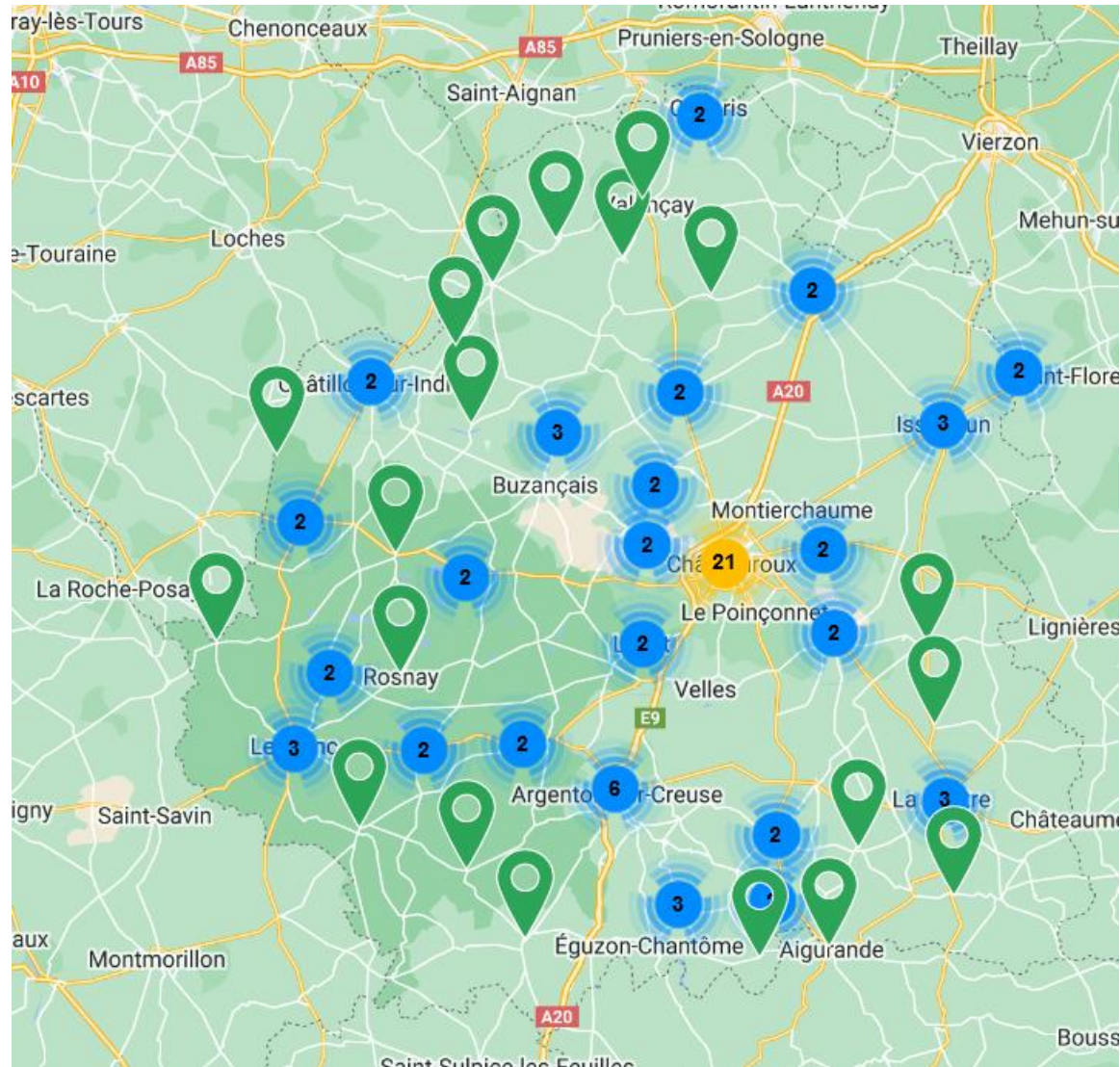
Données cartographiques : © IGN, Planet Observer, DGFIP +

Zone accessible en 100 km à partir de la cité administrative.



Données cartographiques : © IGN, Planet Observer, DGFIP +

Chargelec 36 - SDEI



Source : <https://www.chargelec36.com/station/index>

Les véhicules électriques

- Le GIEC indiquait dans son volet 3 : « *Les véhicules électriques alimentés par de l'électricité bas-carbone offrent le principal potentiel de décarbonation des transports terrestres, en analyse de cycle de vie* ».
- L'avenir de la voiture sera assurément électrique. Mais la voiture individuelle ne doit pas être l'avenir de notre mobilité.
- Test de son empreinte carbone transport : Nos gestes climat sur l'Ademe.

Merci de votre écoute !

Des questions ?



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne-Berry
www.cpiebrenne.fr • 02 54 39 23 43 • info@cpiebrenne.fr

Dans l'Indre (siège) :
35 rue Hersent Luzarche
36290 AZAY-LE-FERRON

Dans le Cher :
16 rue de la Brasserie
18200 SAINT-AMAND-MONTROND